

M. Martin Strebel : médecin-vétérinaire : 1827 - 1904

Autor(en): **Musy, M.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles =
Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg**

Band (Jahr): **12 (1903-1904)**

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. Martin Strebel

médecin-vétérinaire.

1827—1904 ¹⁾.

Le 5 avril 1904 mourait au *Mouret* près Fribourg, M. Martin Strebel médecin-vétérinaire qui faisait partie de notre Société depuis le 16 janvier 1879.

Notre regretté collègue était originaire de Buttweyl dans le canton d'Argovie, il fit ses études d'abord à Soleure puis à l'école vétérinaire de Berne dirigée alors par M. le prof. Zangger. Il dut, pendant ce temps, subvenir à son entretien en donnant des leçons, car ses parents n'étaient pas dans une position qui leur permit de le faire.

Après les quatre semestres d'études réglementaires, il passa brillamment ses examens d'état devant la commission de santé de notre canton et fut ensuite autorisé à exercer sa profession par décision du Conseil d'Etat du 18 octobre 1850. Il était encore bien jeune et comme il l'a dit souvent, il lui restait beaucoup de choses à apprendre.

M. Martin Strebel pratiqua d'abord à Cormondes, puis s'établit pour 4 ans à Courtepin d'où il passa à la Tourde-Trême (Gruyère) où il séjourna pendant 20 ans. C'est

¹⁾ Partiellement d'après *La Liberté*.

en 1874 qu'il vint se fixer à Fribourg pour y rester presque jusqu'à sa mort, puisque ce n'est qu'au mois d'août 1903 qu'il se retira chez son fils au Mouret.

Comme vétérinaire fribourgeois, M. Strebel a réuni ses collègues du canton en société; les a présidés pendant 31 ans avec beaucoup de dévouement et il laisse parmi eux un vide difficile à combler.



En 1864, il fut appelé aux fonctions de vétérinaire de cantonnement pour le district de la Veveyse et en 1874 pour le district de la Singine.

Pendant son séjour dans la Gruyère, M. Strebel a eu à lutter, à différentes reprises contre les épizooties de fièvre aphteuse, notamment de 1870 à 1873, où il avait à surveiller une moyenne de 4000 à 5000 pièces de bétail malades à l'alpage. Aussi, fut-il le promoteur de la révision de notre loi sur l'assurance du bétail contre les

maladies contagieuses, afin d'y comprendre la fièvre aphteuse, adjonction qui fut adoptée par le Grand Conseil le 28 février 1874.

Une fois arrivé à Fribourg, M. Strebel devint le conseiller de la Direction de police pour tout ce qui concerne la police sanitaire et en fut un collaborateur précieux dans l'élaboration de notre législation sur la matière.

En 1885, la ville de Fribourg offrit à M. Strebel la bourgeoisie d'honneur, en reconnaissance des services rendus au pays dans le domaine de l'agriculture.

En 1900, à l'occasion du cinquantenaire de pratique vétérinaire de M. Strebel, l'Autorité cantonale fit don au jubilaire, en souvenir de ses bons et loyaux services, d'une pièce d'argenterie avec dédicace.

A côté de sa pratique vétérinaire et de ses fonctions officielles, M. Strebel trouvait encore du temps pour écrire et s'occuper de questions scientifiques.

J'ai dit qu'il fut membre de notre Société, et non des moins assidus, pendant 25 ans, et il a publié en 1882 dans le vol. II de notre bulletin une étude intéressante sur *L'emphysème infectieux du bétail* vulgairement nommé *Quartier* dans notre canton. Une observation que nous trouvons dans ce travail nous montre bien que M. Strebel allait au fond des choses et en recherchait les causes premières. Il avait remarqué que le quartier se développait surtout dans les pâturages à sol argileux et humide et que s'il apparaissait dans des lieux généralement secs, il y avait toujours des places marécageuses dans le voisinage. Il arriva de là, en s'occupant du sous-sol, à constater que cette maladie règne habituellement sur le Elysch éboulé et en décomposition.

M. Strebel termine ce travail en parlant des premiers

essais d'inoculation de MM. Arloing et Cornevin et en faisant voir tout ce qu'on pouvait en espérer. Plus tard il fut un des promoteurs de cette méthode de traitement dans notre canton.

Il écrivait aussi dans le *Journal de médecine vétérinaire de Lyon*, dans les *Schweizer Archiven für Tierheilkunde*, puis dans la ci-devant *Zeitschrift für Veterinär-Wissenschaften* devenue la *Wochenschrift für Tierheilkunden und Viehzucht* de Th. Adam.

En 1879, M. Strebel fonda avec M. le professeur Niederhausern la *Revue des Vétérinaires suisses*, revue qu'il rédigea seul pendant deux années (1882-1884), après la mort de M. Niederhausern.

En 1871, à la réunion des vétérinaires suisses à Frauenfeld, M. Strebel obtint le prix unique pour un travail sur les maladies rhumatismales du bétail. A cette occasion, il reçut les félicitations des vétérinaires les plus compétents de la Suisse.

En 1882, M. Strebel publia *Le vétérinaire expert*, ouvrage encore très apprécié de nos jours et qui a valu à son auteur une médaille d'argent aux Expositions nationales de Zurich et de Berne.

Les mérites de M. Strebel étaient appréciés bien au delà de nos frontières. En 1880, il était nommé membre correspondant de la Société vétérinaire d'Alsace-Lorraine, en 1885 de la Société de Vienne et en 1888 de la Société centrale de médecine vétérinaire de Paris. C'est le seul vétérinaire suisse auquel cet honneur ait été accordé. En 1889, la Société des vétérinaires bernois le nommait membre d'honneur et en 1892, il fut l'objet du même honneur de la part de celle de l'Aube, en France.

M. Strebel était profondément attaché à notre canton. Plus d'une fois, il refusa de brillantes positions qui lui

étaient offertes au dehors, montrant ainsi sa reconnaissance au canton qui lui avait offert l'hospitalité et qui avait su l'apprécier.

M. Strebel n'a pas joui longtemps du repos qu'il avait bien mérité par une vie toute de travail. Il a chrétiennement supporté la maladie qui est venue assombrir sa retraite et qui l'a emporté. Il laisse deux fils qui ont suivi leur père dans la carrière et qui font tous deux partie du corps vétérinaire fribourgeois.

Prof. M. MUSY.

